

## **ORDRE DU JOUR**

### **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

**21 septembre 2026 ; 18h30**

- 1-)** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-)** Adoption du règlement 240-31-2023 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2023 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales
- 3-)** Divers :
  - a)
  - b)
  - c)
- 4-)** Levée de l'assemblée

---

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén./greffier-trés.

Saint-Marc-des-Carières, le 19 janvier 2023

Monsieur le Maire,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

**AVIS DE CONVOCATION**  
**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

Vous êtes convoqués à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu lundi le 23 janvier 2023, à 19h00. L'ordre du jour vous est annexé.

Merci de votre attention,

---

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén./greffier-trés.

P.J.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

**Aux Contribuables de la susdite VILLE,**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la susdite municipalité,**

**QUE:**

Le Conseil de la ville tiendra une assemblée extraordinaire qui aura lieu le 21 septembre 2026 à 19h30. Toute personne intéressée, peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra au Centre communautaire et culturel, au 1770 boulevard Bona-Dussault.

1. Autoriser la signature de la résolution SM-183-09-26 concernant l'octroi d'un grand mandat gré à gré à la firme Langlois avocats afin d'obtenir des conseils juridiques en matière de gouvernance et de droit du travail
2. Autoriser de signature des documents en lien avec la vente d'un immeuble municipal situé à la rue St-Joseph

Divers :                   a)  
                                  b)  
                                  c)

Levée de l'assemblée

**FAIT à Saint-Marc-des-Carières, ce 17<sup>e</sup> jour de septembre 2026.**

---

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén./greffier-trés.

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 337 et 345 de L.C.V.)**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil, le 17 septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 septembre 2026.

---

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén./greffier-trés.